



Publier en libre accès pour mieux diffuser ses recherches

David Patenaude

Bibliothécaire en criminologie | Université de Montréal

5 novembre 2024



Sauf indications contraires, les contenus de cette présentation créée par les [bibliothèques UdeM](#) sont sous licence [CC BY](#). [Conditions d'utilisation](#).



David Patenaude

Bibliothécaire en criminologie depuis 2020

Bibliothèque des lettres et sciences
humaines | UdeM

Autres contributions au CICC:

(2022) Pour des données bien ordonnées

https://www.youtube.com/watch?v=c63lVt5d_jA

(2023) Faire le point sur une question de recherche
précise avec la revue systématique

https://youtu.be/YJrf_hK7UZE?si=oa7Twa36y58QQ6Vr

Publier en libre accès pour mieux diffuser ses recherches

Survol de la publication en libre accès

Publier en libre accès

Annexes

Survol de la publication en libre accès

Qu'est-ce que le libre accès?

Implantation du libre accès en recherche

Le libre accès en criminologie





Qu'est-ce que le libre accès?

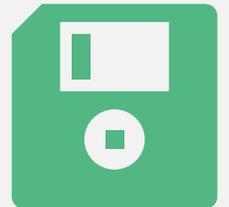
Le libre accès regroupe toutes les initiatives qui visent à **rendre accessibles gratuitement la connaissance**, et plus particulièrement, **les résultats de la recherche** au plus grand nombre de gens. ([UdeM, 2024](#))

Principales déclarations fondatrices

- [Initiative Budapest pour le libre accès](#)
(Open Society Institute, 2002)
- [Déclaration de Bethesda](#)
(Howard Hughes Medical Institute, 2003)
- [Déclaration de Berlin](#)
(Max Planck Society, 2003)

Un modèle pour différents types de communications scientifiques

- Revues / articles scientifiques
- Affiches scientifiques
- Prépublications
- Livres / chapitres de livres
- Données de recherche
- Ressources éducatives libres (REL): manuels, cours en ligne, etc.

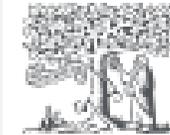


Et bien d'autres!

Origines

Enjeux dans l'édition scientifique

- Passage progressif des publications de l'imprimé en ligne = oligopole du « Big 5 »
- Crise des périodiques de fin années 90/début 2000
- Accès inégal au contenu scientifique des pays en développement à cause des barrières tarifaires



ELSEVIER



Taylor & Francis
Online



Springer

S Sage

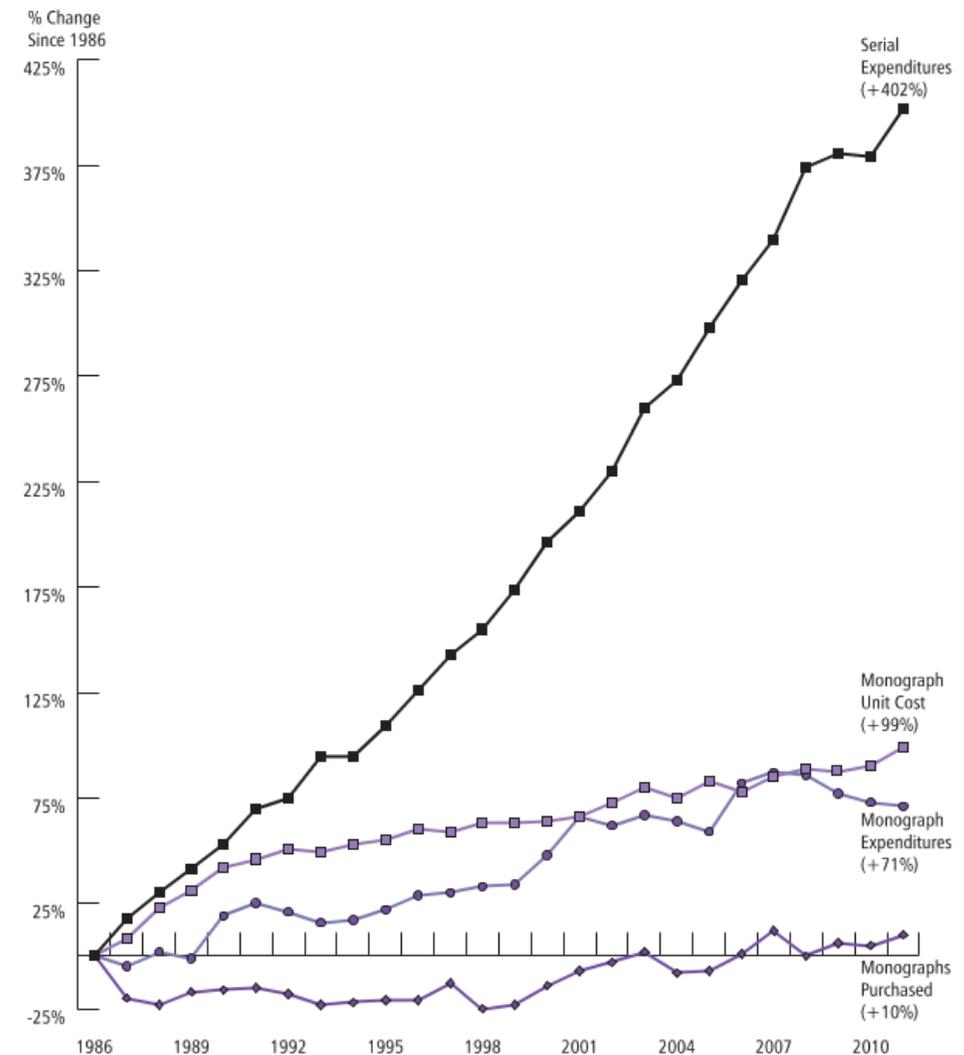
WILEY

Explosion du coût des revues scientifiques

Une augmentation 4 fois plus rapide
que celle de l'inflation depuis 1986

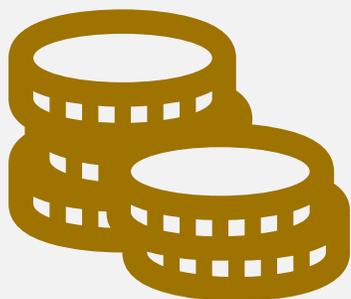
Source

Figure 2. Monograph and Serial Costs in ARL Libraries, 1986–2011



Les revenus du Big 5 en 2023*

Elsevier	Taylor & Francis	Springer Nature	Wiley	Sage
9,16bn. \$US	3,45bn. \$US	2,01bn. \$US	2,02bn. \$US	Entre 500 – 100 m. \$US



En 2013, 70% de la publication en sciences sociales concentrées chez le Big 5 (Larivière, Haustein et Mongeon, 2013)

L'édition scientifique traditionnelle

Production scientifique

- Publication d'article avec frais (Article Processing Charge (APC))
- Révision par les pairs bénévole

Accès sur abonnement / paiement

- Ouverture limitée au LA (voie hybride/voie dorée)

Au final, triple facturation au public et à la communauté scientifique:

- 1 – Subventions de recherche
- 2 – Frais de publication (APC)
- 3 – Abonnements aux périodiques



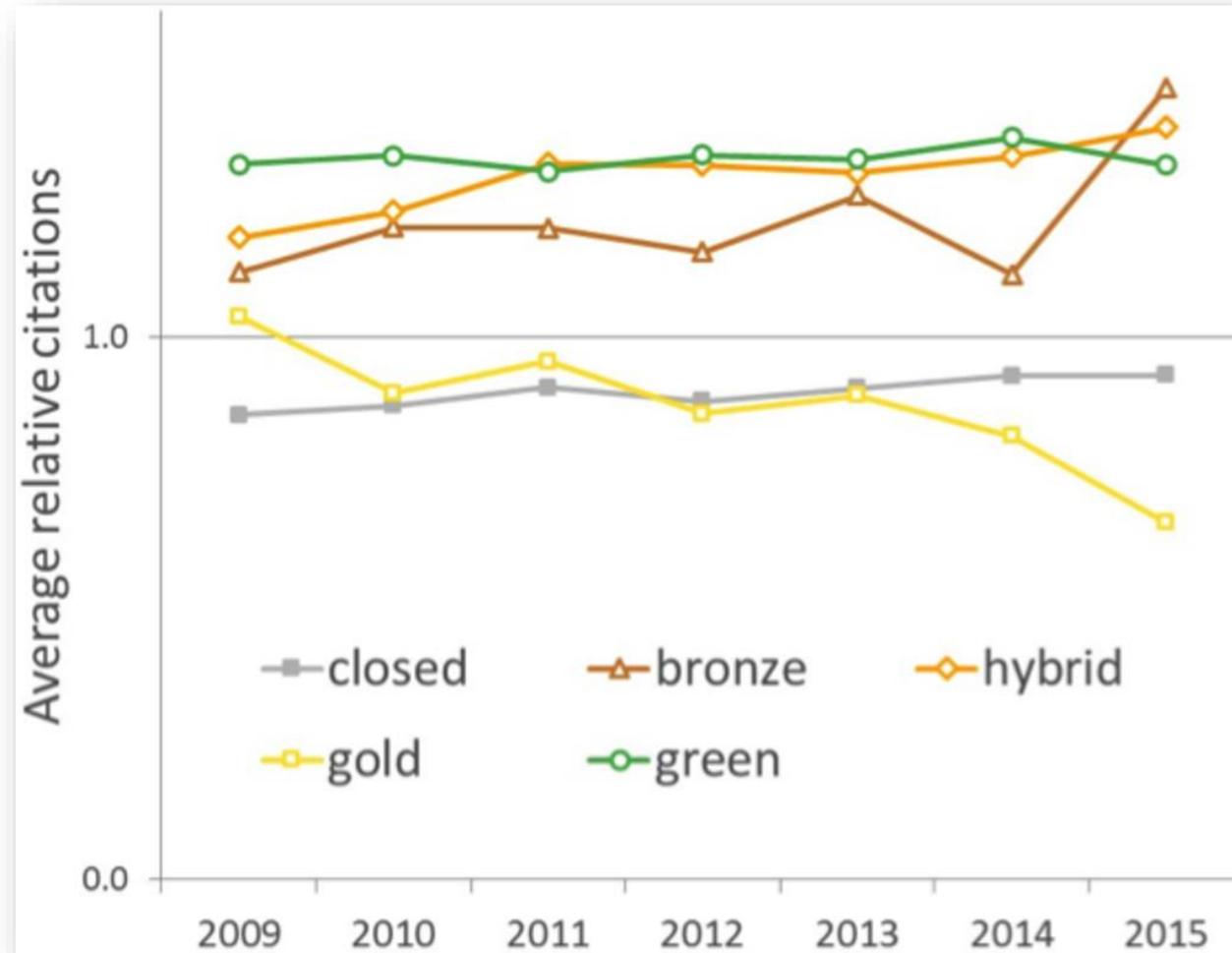
Les bénéfices du LA



Notamment:

- Démocratisation du savoir
- Augmentation de la visibilité de la recherche
- Augmentation du nombre de citations

Source: Wikimedia



(Piowar et al., 2018)

La publication en LA idéale



Selon la Fair Open Access Alliance

- Revue ayant une structure organisationnelle transparente, sans but lucratif, dirigée par la communauté scientifique
- Droit d'auteur revient entièrement aux aut.eur.rice.s
- Les publications sont disponibles en LA, intégralement et immédiatement, avec licences de réutilisation
- Sans frais (idéalement)
- Si frais: transparence et montant raisonnable

([MathOA](#), 2023)

Les voies du libre accès

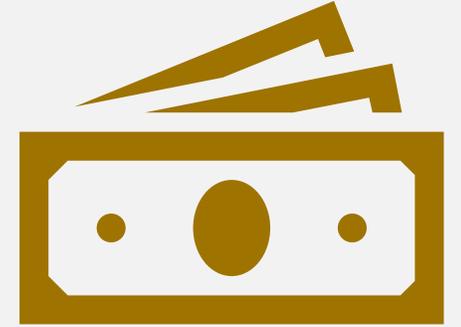
La voie « Diamant »

- Aucun frais de publication
- Accès libre sans abonnement

Le modèle **idéal** et à préconiser



La voie hybride/dorée



Voie hybride

- Accès sur abonnement
- Possibilité de payer APC pour publier un article en LA
- Frais moyens: 2412\$ ([Shu et Larivière, 2023](#))

Voie dorée

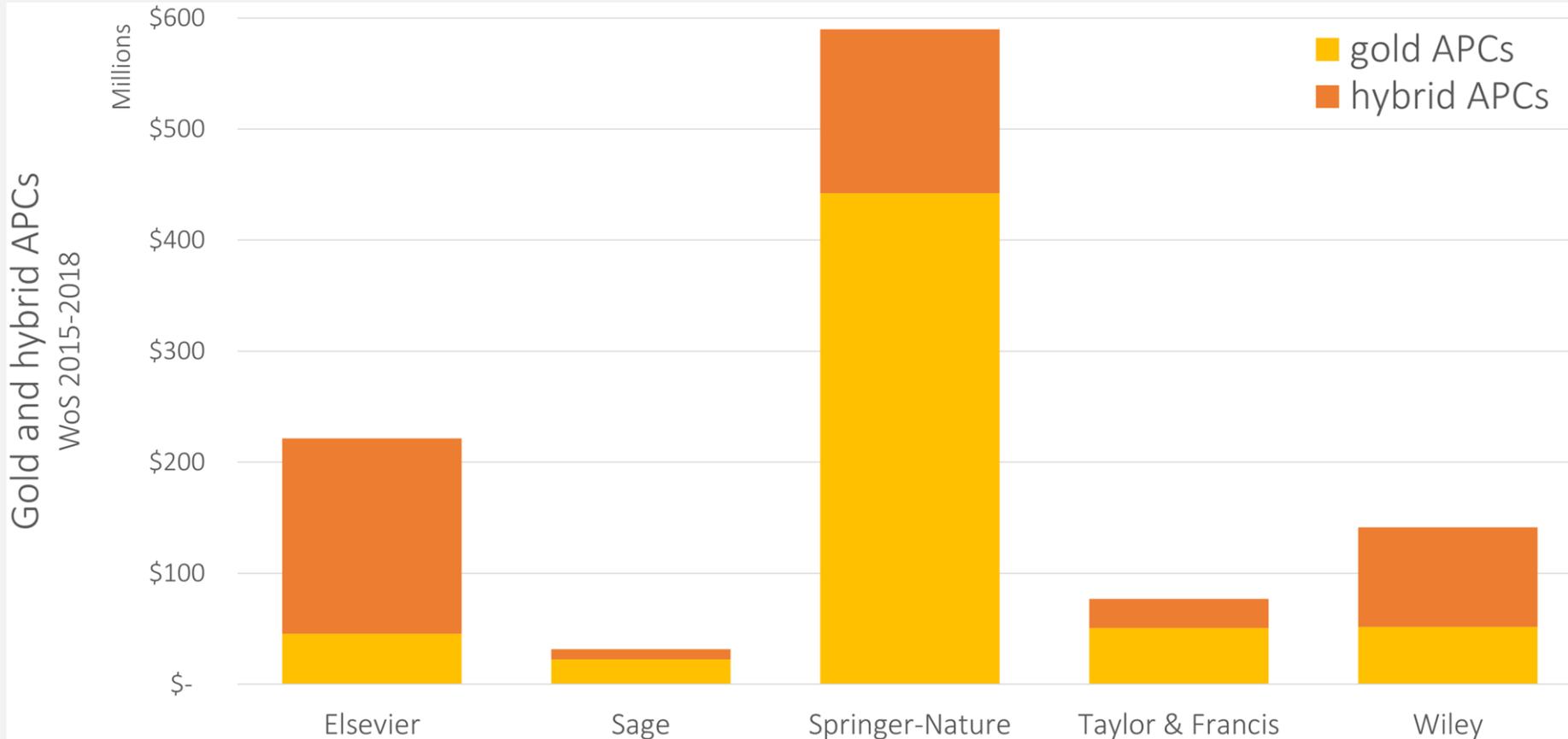
- Revue en libre accès
- APC pour publier
- Frais moyens: 1226\$ ([Shu et Larivière, 2023](#))

Mais...

- Perpétue le modèle auteur-payeur
- APC plus élevés

([Shu et Larivière, 2023](#))

Voie hybride/dorée chez les grands éditeurs

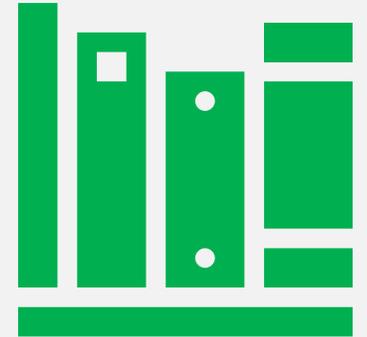


Selon Butler (2023):

63 270 240 \$ payés au **Big 5**, de 2015-2018 au Canada!

La voie verte

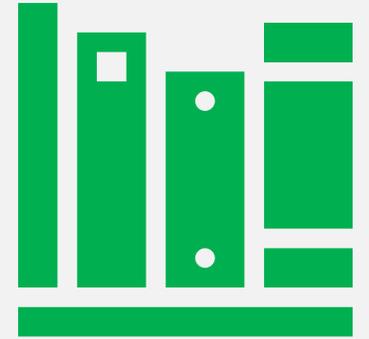
Auto-archivage institutionnel



- Publication dans revue sous abonnement
- Immédiatement après publication ou après période d'embargo: **archivage de la version prépublication** (prepub) dans un dépôt institutionnel (ex. Papyrus)
 - Aussi: version soumise, épreuves originales et corrigées
- Respect des exigences des organismes subventionnaires
 - Imp.: valider les politiques de la revue sur l'auto-archivage (durée de l'embargo, etc.)

La voie verte

Les avantages



1. **Conservation pérenne** des documents (thèses, articles, chapitres, données de recherche, etc.).
2. **Large diffusion des travaux** (Google, Google Scholar, WorldCat, etc.) donc **plus grand rayonnement** des chercheurs.
3. **Statistiques de consultation** des documents. [Exemple](#)

Implantation du LA dans la recherche

Orientations principales

Plan S de la coalition S : orientations principales des initiatives en LA

Nelson Memo (US Office of Science and Technology Policy)



Source:coalition-s.org

Exigences des organismes

- Politique des trois organismes subventionnaires fédéraux (P3OSF) et des Fonds de recherche du Québec (FRQ)
- Politiques institutionnelles (universités, centres de recherche, etc.)

Les 3 organismes subventionnaires fédéraux

Politique des 3 organismes sur le libre accès aux publications

Financement obtenu des Instituts de recherche en santé du Canada depuis 1er janvier 2008:

- Rendre disponibles en LA les publications dans un délai max. de 12 mois après publication
- Archiver les données bio-informatiques dans des bases de données publiques après publication

<https://cihr-irsc.gc.ca/f/32005.html>

Révision de la politique prévue pour 2025

Mandat du FRQ

Politique de diffusion en libre accès

Exigences sur le **libre accès immédiat**:

- Publication dans une revue avec libre accès immédiat
ou
- Versement dans un dépôt

Exigences sur la **licence ouverte**:

- Licence CC BY ou CC BY-ND
ou
- Licence équivalente à CC BY ou CC BY-ND



<https://frq.gouv.qc.ca/politique-diffusion-2022/>

Mandats institutionnels

[Politique de l'Université de Montréal sur le libre accès aux publications savantes](#)

- Engagement à déposer dans le dépôt Papyrus tout article non publié en libre accès, au plus tard 12 mois après publication
- Publication dans des revues en libre accès
- Possibilité de se désengager si LA non permis ([formulaire de désengagement](#))

Politiques similaires dans la plupart des autres institutions de recherche et enseignement

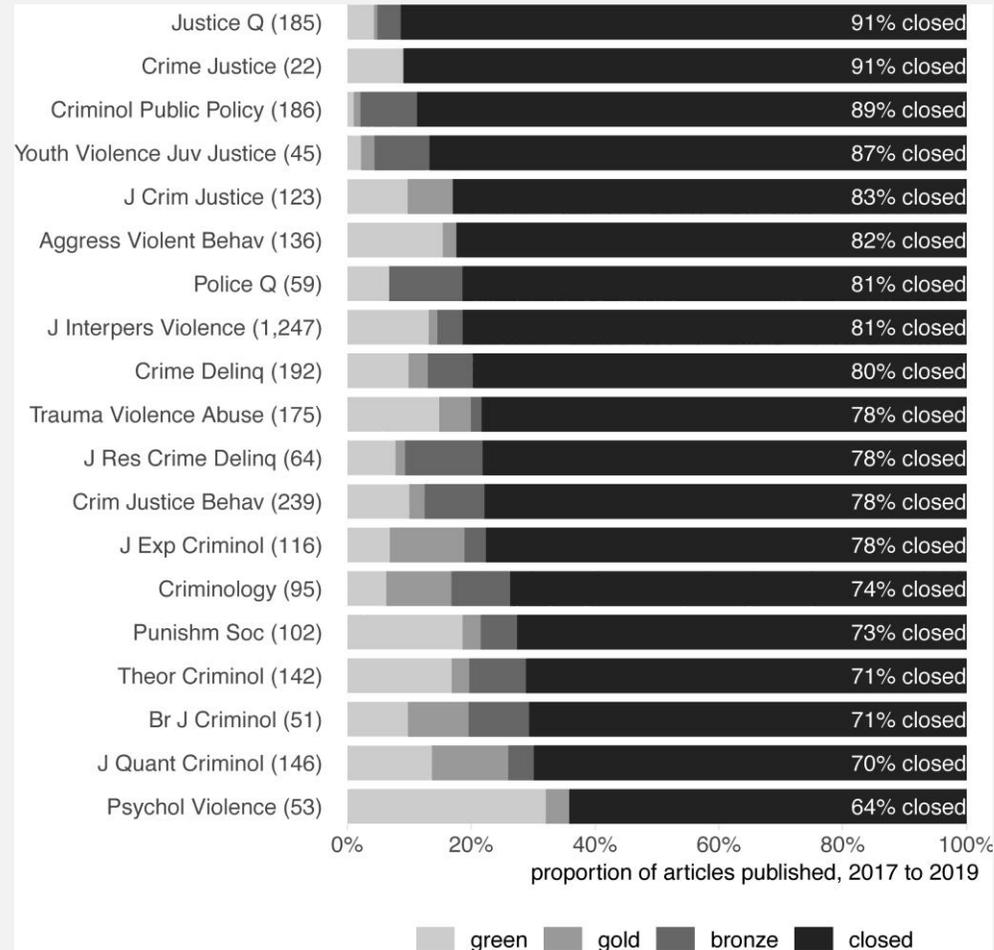
[Politique Uval](#)
[Politique UQTR](#)

Le libre accès en criminologie

Ashby, 2020:

- Seulement 22% des articles scientifiques en criminologie sont en LA
 - Dont 95% auraient pu l'être par la voie verte!
- Revues diamant et dorées encore peu communes
 - Voie verte (autoarchivage) semble priorisée

Figure 2. Proportion of articles that are open access in 20 leading criminology journals, with number of published articles in parentheses.



(Ashby, 2020)

LA et publications francophones

Diamant

- [Criminologie](#)
- [Criminologie, Forensique et Sécurité](#)
- [Champ pénal](#)
- [Déviance et société](#)
- [Les Cahiers de la sécurité et de la justice](#) (+ d'un an)
- [Crime, Histoire et Société](#) (restriction 2 ans)

Hybride

- [Revue canadienne de criminologie et de justice pénale](#)

Le consortium CrimRxiv



- Regroupe plusieurs institutions d'enseignement et de recherche
 - Dont [l'École de criminologie à l'UdeM](#)
- Dépôt thématique [CrimRxiv](#)
- Différent types de publications: prepub, postpub, articles publiés en libre accès

Publier en libre accès

Choisir une revue

Choisir un dépôt institutionnel ou thématique





Choisir une revue

Vérifier les modalités de publication

- Exigences des organismes subventionnaires? Des institutions?
- Revue diamant, hybride/dorée, sous abonnement seulement?
- APC? Combien?
- Accords institutionnels avec les éditeurs (rabais APC, exemptions, etc.)?
- Vérifier si comité de révision par les pairs / réputation de la revue
 - Attention aux [éditeurs prédateurs](#)
- Vérifier les conditions pour le droit d'auteur

Vérifier les modalités de publication



Ressources

Répertoires de politiques d'autoarchivage

- [Directory of Open Access Journals](#)
- [Open policy finder](#) (anciennement [Sherpa/Romeo](#))
- [Coalition S Journal Checker Tools](#)
- [Mir@bel](#) (revues francophones)
- [Journal Search Tool \(RCDR\)](#)
- Guide [Publier en libre accès en criminologie](#)
- Sites Web des revues
- [Liste de CrimRxiv](#)

Vérifier les rabais avec les éditeurs

À vérifier auprès de vos organisations

Certaines ententes sont communes dans les universités québécoises grâce au **Réseau canadien de documentation pour la recherche (RCDR)**

- Vérifiez la **période** des accords avant de soumettre un article!
- Attention à déclarer vos institutions au moment de soumettre un article



[Rabais avec les éditeurs \(UdeM\)](#)

[Liste des réductions des frais de traitement d'articles \(Uaval\)](#)

[Réduction des frais de traitement d'articles en libre accès pour les chercheurs de l'UQTR](#)

Diffuser par la voie verte

Archiver dans son dépôt institutionnel

Papyrus (UdeM):

1. Paiement des APC à la revue;
2. L'article est publié mais en accès restreint (*paywalled*).
3. **Auto-archivage dans Papyrus**, le dépôt institutionnel de l'UdeM
 1. Ouvrir une session > Initier une nouvelle soumission
 2. Remplir le formulaire + Téléverser le fichier de la version acceptée non mise en forme par la revue (*postprint*).
 3. Les bibliothèques se chargent du reste : vérifications des droits, des métadonnées, embargos, etc.
4. L'article sera disponible en libre accès sans coût supplémentaire. Rien d'autre à faire.

[Guide Papyrus UdeM](#)

[Papyrus \(UdeM\)](#)

[CorpusUL \(Ulaval\)](#)

[Cognitio \(UQTR\)](#)

Voie verte: autoarchivage

Academia, ResearchGate, ResearchID et autres réseaux sociaux de recherche?

ACADEMIA

ResearchGate



Source images:: Academia.edu |
researchgate.net| researchid.co |

- Ne sont **pas considérés comme des dépôts institutionnels ou disciplinaires**
- Ne sont **pas des environnements pérennes de diffusion et de conservation**
- Les documents qui y sont déposés par les chercheurs ne sont **pas repérables à travers les ressources permettant la recherche documentaire** (WorldCat, Sofia, BnF, BAnQ, etc.)

Archivage d'un chapitre de livre

- Négocier l'autoarchivage dans le contrat d'édition
- Selon les conditions négociées, **déposer une version** du chapitre dans le dépôt institutionnel.
- Le chapitre sera disponible en libre accès sans coût supplémentaire.



Droit d'auteur et contrat d'édition

- Comme auteur.e, vous êtes titulaire du droit d'auteur
À MOINS que vous ne cédiez les droits à une autre personne dans un contrat;
- Différents types de droits d'utilisation dans le droit d'auteur, notamment :
reproduction / représentation publique / modification
- Les ententes traditionnelles d'édition demandent souvent une cession des droits exclusifs à l'éditeur
MAIS les auteur.e.s négocient de plus en plus afin de conserver une partie de leurs droits.

Le droit d'auteur et le contrat d'édition

Un outil pour négocier: l'addenda de l'auteur de l'ABRC

- Permet de conserver certains droits sur votre article/chapitre
- Conforme à la Loi canadienne sur le droit d'auteur

[Addenda de l'ABRC](#)

[Guide d'utilisation de l'addenda](#)

 **ADDENDA DE L'AUTEUR CANADIEN SPARC À L'ACCORD DE PUBLICATION** 

LE PRÉSENT ADDENDA modifie et complète par les présentes l'accord de publication ci joint concernant l'article suivant :

<input type="text"/> (titre du manuscrit)	<input type="text"/> (nom de la revue)
--	---

Les parties à l'accord de publication et au présent addenda sont :

<input type="text"/> (auteur correspondant, individuellement, ou s'il y a plus d'un auteur, collectivement, l'auteur)	<input type="text"/> (éditeur)
--	-----------------------------------

Les parties conviennent qu'en cas d'incompatibilité entre le présent **Addenda** et l'**Accord de publication**, les dispositions du présent Addenda l'emportent et l'Accord de publication est interprété en conséquence.
Nonobstant toute disposition contraire de l'Accord de publication, l'**AUTEUR** et l'**ÉDITEUR** conviennent de ce qui suit :

- 1. Conservation des droits de l'Auteur.** En plus de tout droit d'auteur conservé par l'Auteur dans l'Accord de publication, l'Auteur conserve les droits suivants : i) reproduire l'Article sous toute forme matérielle à des fins non commerciales; ii) présenter l'Article en public à des fins non commerciales; iii) convertir l'Article dans le cadre de la préparation d'oeuvres connexes; iv) faire un enregistrement sonore ou un film ou utiliser un autre dispositif par lequel l'Article peut être reproduit mécaniquement ou exécuté à des fins non commerciales; v) reproduire, adapter et présenter publiquement l'Article sous forme de film à des fins non commerciales; vi) communiquer l'oeuvre au public au moyen de télécommunication à des fins non commerciales; vii) autoriser des tiers à utiliser à des fins non commerciales l'Article dans la mesure où l'Auteur est mentionné comme auteur et/ou la revue dans laquelle l'Article a été publié est citée comme source de première publication de l'Article. Par exemple, l'Auteur peut faire et distribuer des copies dans le cadre d'activités d'enseignement et de recherche et peut afficher l'Article sur des sites Web personnels ou institutionnels et le déposer auprès d'autres archives ouvertes.
- 2. Engagements supplémentaires de l'Éditeur.** L'Éditeur convient de fournir sans frais à l'Auteur, dans un délai de 14 jours après la date de la première publication, une copie électronique de l'Article publié sous format PDF d'Adobe Acrobat. Les paramètres de sécurité pour cette copie doivent être établis à « Aucune sécurité ».
- 3. Acceptation par l'Éditeur du présent addenda.** L'Auteur demande que l'Éditeur indique son acceptation du présent addenda en en signant un exemplaire et en le retournant à l'Auteur. Toutefois, si l'Éditeur publie l'article dans la revue mentionnée aux présentes ou sous toute autre forme sans signer un exemplaire de l'Addenda, l'Éditeur sera réputé avoir consenti aux termes du présent Addenda.

AUTEUR(S) :	ÉDITEUR :
_____ Signature (auteur correspondant au nom de tous les auteurs)	_____ Signature
Date: <input type="text"/>	Date: <input type="text"/>

SPARC (la Scholarly Publishing and Academic Resources Coalition) et l'**Association des bibliothèques de recherche du Canada** (ABRC) ne sont pas parties au présent Addenda ni à l'accord de publication. SPARC et l'ABRC ne donnent aucune garantie relativement à l'Article. SPARC et l'ABRC ne seront pas responsables envers l'**Auteur** ou l'**Éditeur** des dommages et dommages-intérêts fondés sur toute théorie juridique, notamment pour les dommages-intérêts généraux ou spéciaux et les dommages indirects liés au présent **Addenda** ou à l'**Accord de publication**.
SPARC et l'ABRC ne donnent aucune garantie relativement à l'information fournie dans le présent Addenda et se dégage de toute responsabilité relative aux dommages et dommages-intérêts découlant de l'usage du présent Addenda. Le présent Addenda est fourni « **tel quel** ». Le présent Addenda ne constitue pas la prestation de services juridiques.

Le droit d'auteur et le contrat d'édition

Les accords de publication sont négociables

« Les éditeurs n'ont besoin que de votre permission pour publier un article, et non pas d'une cession intégrale des droits d'auteurs. Conservez des droits afin de pouvoir utiliser l'oeuvre en fonction de vos besoins et pour promouvoir la formation et les activités de recherche. »

(Source: [Guide d'utilisation de l'addenda](#))

Licences Creative Commons

L'attribution d'une licence [Creative Commons](#) () plutôt qu'un « copyright » conventionnel (©) à votre article, vous permet de conserver vos droits d'auteur tout en facilitant l'utilisation plus libre de votre travail par d'autres. À vérifier avec la revue qui vous publie!

L'auteur.e détermine les limites des manipulations qu'un autre individu peut exécuter sur son travail et si une tierce personne peut employer son travail à des fins commerciales.



Attribution
CC BY



Attribution - Partage dans les mêmes conditions
CC BY-SA



Attribution - Pas de modification
CC BY-ND



Attribution - Pas d'utilisation commerciale
CC BY-NC



Le titulaire du droit renonce à tous ses droits et place son œuvre dans le domaine public
0CC



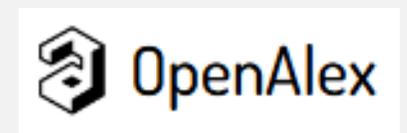
Permet à tout internaute de « marquer » une œuvre comme étant dans le domaine public

Dépôts thématiques ou généralistes

Attention, ne sont pas des dépôts pérennes (exigences des institutions)

Mais d'excellents moyens de diffuser votre recherche!

- [SocArxiv](#)
- [CrimRxiv](#)
- [Open Science Framework](#)
- [Openalex.org](#)
- [HAL](#) ++





Le dépôt CrimRxiv

Un dépôt spécialisé en criminologie

A screenshot of the CrimRxiv website's search interface. At the top left is the CrimRxiv logo. To its right are links for "Search", "Dashboard" (with a dropdown arrow), and "Login or Signup". Below these are navigation links: "HOME", "ARTICLES" (with a dropdown arrow), "CONSORTIUM", and "NEWS". On the far right of this navigation bar are icons for social media: a cross (Twitter), LinkedIn, and an envelope (Email). The main content area features the heading "Search CrimRxiv" and a sub-heading "Search all PubPub Communities". Below this is a large, empty search input field with the placeholder text "search...". At the bottom left of the search area, there are two tabs: "Pubs" (which is underlined) and "Pages".

- Pas un dépôt pérennes (exigences organismes subventionnaires)
- Permet de diffuser en LA la recherche en criminologie!

Autres considérations

À diffuser en LA aussi!

- Affiches de présentation (*poster session*) dans un congrès
- Blogues de recherche
- Dépôts de prépublications (*preprints*)
- Dépôts de données de recherche en temps réel ou a posteriori

En conclusion

L'édition scientifique à but lucratif: une fatalité?

Le libre accès, un enjeu de principes, mais aussi politique...

Liste de démission de masse de comités éditoriaux:
<https://retractionwatch.com/the-retraction-watch-mass-resignations-list/>



Des questions?
Merci!

David Patenaude
david.patenaude.1@umontreal.ca

Annexes

Liste des ressources

Références



Annexe

Listes de ressources en libre accès

Guides sur le libre accès

- [Guide Publier en libre accès en criminologie](#) (UdeM)
- [Libre accès](#) (bibliothèques UdeM)
- [Le libre accès à l'Université Laval](#)
- [Le libre accès](#) (UQTR)

Outils de vérification des revues

- [Directory of Open Access Journals](#)
- [Sherpa/Romeo](#)
- [Journal Checker Tool](#)
- [Mir@bel](#)
- [Journal Search Tool](#) (RCDR)

Annexe

Politiques sur le libre accès

Politiques sur le LA

- [Politique de l'UdeM sur le libre accès aux publications savants](#)
- [Politique sur le libre accès aux publications des résultats de recherche à l'Ulaval](#)
- [Politique sur le libre accès aux résultats de la recherche \(UQTR\)](#)

Guides sur les politiques de LA

- [Guide Politique sur le libre accès \(UdeM\)](#)
- [Politique de libre accès et les moyens de s'y conformer à l'Ulaval](#)

Annexe

Liste de dépôts

Dépôts institutionnels

[Papyrus](#) (UdeM)

[CorpusUL](#) (UQAM)

[Cognitio](#) (UQTR)

[HAL](#)

Dépôts thématiques et généralistes

- [SocArxiv](#)
- [Openalex.org](#)
- [CrimRxiv](#)
- [Érudit - Dépôt de documents et de données](#)
- [Openalex.org](#)

Références

Larivière, V., Haustein, S., Mongeon, P, (2015), The Oligopoly of Academic Publishers in the Digital Era. *PLoS ONE* 10(6): e0127502. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0127502>

Nicholson, C. (2024, 15 février). [Elsevier parent reports 10% hike in profits in 2023](#). *Research Professional News*.

Informa. (2024). [Informa PLC Full Year Trading Update](#).

Wiley, (2023, 15 juin), [Wiley Reports Fourth Quarter and Fiscal Year 2023 results](#).

SpringerNature. (2023). [Annual progress report 2023](#).

IncFact. (2023, 21 octobre). [Sage Publications Revenue, Growth & Competitor Profile](#).

Références

Shu, F. et Larivière, V. (2023). The Oligopoly of open access publishing. *Scientometrics*, 129. <https://link.springer.com/article/10.1007/s11192-023-04876-2>

Butler, L. A. (2023, *Funding the Business of Open Access: A Bibliometric Analysis of Articles Processing Charge, Research Funding, and the Revenues of the Oligopoly of Publishers*. [thèse de doctorat, Université d'Ottawa]. <https://ruor.uottawa.ca/items/a4ccb284-f998-4d80-8144-2d6d64369d9d>

Coalition S. (2024, 5 novembre). Principes et mise en œuvre. *Plan S*. <https://www.coalition-s.org/plan-s-principes-et-mise-en-oeuvre/>

Instituts de recherche en santé du Canada. (2023, 4 juillet). *Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications*. <https://cihr-irsc.gc.ca/f/32005.html>

Fonds de recherche du Québec. (2024, 5 novembre). *Révision de la Politique de diffusion en libre accès (2022)*. <https://frq.gouv.qc.ca/politique-diffusion-2022/>

Références

Piowar H, Priem J, Larivière V, Alperin JP, Matthias L, Norlander B, Farley A, West J, Haustein S. 2018. The state of OA: a large-scale analysis of the prevalence and impact of Open Access articles. *PeerJ* 6:e4375 <https://doi.org/10.7717/peerj.4375>

Ashby, M. P. J. (2020). The Open-Access Availability of Criminological Research to Practitioners and Policy Makers. *Journal of Criminal Justice Education*, 32(1), 1–21. <https://doi.org/10.1080/10511253.2020.1838588>

De Vrie, S. (2019). *The Fair Open Access Breakdown of Publication Services Fees*. DigitalCommons@University of Nebraska – Lincoln. <https://digitalcommons.unl.edu/cgi/viewcontent.cgi?article=1131&context=scholcom>